

Ville de Monthey  
Chancellerie  
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 2 / CP 512 / 1870 Monthey 1  
T. 024 475 75 11 / F. 024 475 77 99  
administration@monthey.ch / www.monthey.ch

## **Demande d'autorisation d'exploiter un nouvel établissement public**

### **Mise à l'enquête publique**

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Monthey porte à la connaissance du public que M. Roberto FINELLI, domicilié à Monthey, lui a adressé une requête tendant, d'une part, à aménager un nouvel établissement public dans l'immeuble mentionné ci-après et, d'autre part, à obtenir en sa faveur une autorisation d'exploiter ce commerce au sens de la loi précitée, soit :

Locaux et emplacements	:	Bar à tapas, sis sur la parcelle N° 152, folio 2, au lieu-dit "Place"
Adresse	:	Place Centrale 3
Enseigne	:	"CLUB 18.70 CAFE – BAR A TAPAS"
Prestations	:	service de mets et boissons, avec ou sans alcool, à consommer sur place, lié à un bar à tapas
Heures d'ouverture et de fermeture	:	lundi au dimanche : 07 h.00 à 24 h.00
Début de l'activité	:	le 1 <sup>er</sup> novembre 2014

Les personnes, qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours dès la publication au Bulletin Officiel, soit jusqu'au 29 septembre 2014.

Monthey, le 29 août 2014

L'Administration communale